



Fédération Générale
des Retraités
de la Fonction Publique

Le Courrier DU RETRAITÉ

Section Martinique

Février 2023

EDITORIAL

Après plus de deux ans d'activité syndicale au ralenti nous avons repris le rythme des réunions en présentiel avec grand plaisir. Les divers confinements et les dérapages des antivax (lors des barrages routiers en particulier) nous en avaient empêchés.

Notre pouvoir d'achat a perdu depuis 2017 l'équivalent de 1,8 mois de pensions et pour ceux dont la pension est supérieure à 1200€/mois la perte s'élève à 2,5 mois de pension et par ailleurs, ici, en Martinique, 30% des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté. Donc contrairement au discours qui pointe les retraités comme une charge pour la Collectivité, ceux-ci paient leur tribut au libéralisme. Comme les services publics, l'hôpital (sous dotation, fermeture de lits...), ou la sécurité sociale (réductions drastiques des ressources de notre système de santé) qui sont pourtant notre bien commun et participent à la réduction des inégalités. En même temps le gouvernement octroyait une aide au crédit de 300 milliards€ pour les entreprises, 45 milliards€ d'aide au chômage partiel dont 35 exonérés de cotisations sociales, et 45 milliards€ d'aide aux secteurs en difficulté (commerces, restaurants, etc...) totalement exonérés de cotisations sociales.

La loi "grand âge" promise en 2018 comme "le marqueur social du quinquennat" - pourtant nécessaire vu le vieillissement de la population surtout ici, en Martinique- est passé aux ou-

bliettes. Et nous rejetons la création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale- alors que la perte d'autonomie fait partie des accidents de la vie et donc devrait être rattachée à la branche maladie- financée principalement par la CSG (Contribution Sociale Généralisée), complétée par la CSA (Contribution Sociale Autonomie) et la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie). Ce sont les cotisations qui doivent la financer.

De même que dire de la promesse de M. Macron de créer 50 000 emplois pour les aides à domicile et pour les EHPADs d'ici 2027 alors que 200 000 sont nécessaires ! Les retraités et personnes âgées ne peuvent se satisfaire de ces « mesurette » très loin de leurs besoins.

La pension est un droit acquis tout au long de notre carrière, ce n'est pas une prestation sociale, ni une variable d'ajustement du budget de la nation.

C'est pourquoi il est très nécessaire d'avoir des syndicats ou associations de retraités pour défendre nos droits. La FGR porte la voix des retraités de la Fonction Publique et reste attachée au pluralisme car elle rassemble divers syndicats ou associations (près d'une trentaine) dans un esprit unitaire.

Michel Larribe

Secrétaire de la section
Martinique

NO REVENDICATIONS :

Retour a l'indexation de nos pensions sur les salaires ! C'est la désindexation, depuis 1987, qui a entraîné une baisse continue des revenus des retraités. Alors que les entreprises du CAC 40 ont déjà enregistré 73 milliards d'euros de profit au 1er semestre de 2022 (+ 24 %), il est inadmissible que des retraités perçoivent moins de 800 euros par mois.

Pas de pension inférieure au SMTC !

Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat : décision politique combien en % ?

Annulation de la hausse de la CSG de 25 % décidée par le gouvernement actuel en 2017 !

Rétablissement de 1/2 part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, les veuf-veuves qui a été injustement supprimée !

Amélioration des pensions de réversion versée aux conjoints survivants !

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-22-SECTION FGR-FP

L'année 2020 a été particulière car l'activité de notre section s'est retrouvée fortement réduite à cause du contexte sanitaire, bien sûr, et après le mois de mars. Mais à ma connaissance aucun adhérent n'a, heureusement, été victime de la Covid19.

Nous avons :

En 2020

- participé à la manifestation du 09 janvier au côté des actifs, tenu une réunion de la C.E. (Commission Exécutive) en janvier toujours.
- relayé la pétition sur le pouvoir d'achat, ainsi que celle contre l'empoisonnement à la chloroforme.
- réalisé notre Bulletin annuel et tenu notre A.G. en février.
- corédigé un communiqué de presse avec le Collectif des Retraités de Martinique, en novembre.
- gardé le contact avec nos camarades de Guadeloupe.
- transféré toutes les circulaires du National et les infos locales (CTCA-Conseil Territorial de la Citoyenneté et de l'Autonomie, CRSA- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, URASS-Union Régionale des Associations du Secteur Social et médico-social, CLIC- Centre Local d'Information et de Coordination...) aux adhérents qui ont communiqué leur adresse

électronique. L'expérience nous montre bien une fois de plus- l'utilité de l'outil informatique pour communiquer entre nous.

En 2021 :

- En septembre : interview sur RCI concernant nos revendications.
- en octobre : corédigé un CP (communiqué de presse) avec l'intersyndicale des retraités qui a eu un écho sur la radio Martiniquaise.
- en novembre la réunion de la C.E. n'a pu se tenir à cause des barrages routiers.
- en décembre la réunion de la C.E. n'a pu se tenir par insuffisance de volontaires.
- en juin j'ai participé à la réunion du CTCA, à la CTM.

En 2022 :

En septembre nous avons corédigé un CP avec l'intersyndicale des retraités à partir d'échanges de mails et pour relayer la mobilisation nationale du Groupe des 9(intersyndicale des retraités de l'hexagone) sur le pouvoir d'achat, la santé...

Relance de l'activité de la Section : 2 réunions de la C.E. en format restreint pour respecter les gestes barrières, le 17 octobre, le 14 novembre et le 12 décembre. Chacun étant satisfait de se retrouver en présentiel.

Pour la Section, Le Secrétaire.

FGR-FP SECTION GUADELOUPE

Après deux ans de repli sur soi, du fait du COVID, les adhérents de notre section de Guadeloupe se réveillent doucement.

Nous n'étions qu'une dizaine lors de notre AG du 29-11-2022. En plus de ce nombre, nous n'avons obtenu que quatre excusés (pour absence du département ou empêchement le jour de la réunion).

Nous avons fait état de nombreuses difficultés découlant de la politique menée par le gouvernement, que ce soit en matière de services publics, de santé et de pouvoir d'achat.

Ainsi, on observe une dégradation sur le plan social, économique et sanitaire. C'est pourquoi nous demandons à tous nos retraités de soutenir toutes les actions qui vont contribuer à l'amélioration de leur situation.

Seul le combat paie. Mobilisons-nous donc pour prendre part à toutes les revendications qui vont dans le sens de nos intérêts.

Gérard Rémi ALIDOR
Secrétaire Atlantique de la FGR-FP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi 17 Février 2023 de 14h à 18h

Mairie de Schœlcher - 3 Rue Fessenheim

Venez nombreux !

APPEL À CANDIDATURE

Notre Assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 17 Février prochain à la Mairie de Schoelcher et nous devront procéder au renouvellement du 1/3 sortant : 3 membres dont 2 qui ne se représentent pas.

Aussi faisons-nous appel aux membres qui voudraient œuvrer bénévolement au sein de notre association.

Renvoyez-nous votre acte de candidature (modèle ci-joint) avant le Mercredi 15 Mars 2023.

**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE
SECTION DE MARTINIQUE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 FÉVRIER 2023**

ACTE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Je soussigné(e)
demeurant au

Téléphone :
E-mail :

Adhérent(e) de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction publique (FGR-FP), déclare faire acte de candidature pour siéger à la Commission exécutive de la section de la Martinique.

Ale /..... /2023

Signature

Acte à adresser à Claudinette PETRO - Canton Suisse - 97226 Le Morne-Vert

NOS DEUILS

Notre frère de combat Jean-Claude Darnal s'en est allé.

Jean-Claude nous a quittés depuis le 7 mars 2020, après un long combat contre la maladie. Ce fut un grand militant, aimé et apprécié de tous.

Il a été incinéré le 13 mars au cimetière du père Lachaise.

Son épouse et sa fille ont ramené ses cendres dès le 15 mars, dans l'espoir de permettre à ceux qui l'ont connu de lui rendre hommage. Malheureusement le COVID sévissait déjà.

L'urne a été déposée dans le caveau familial dans le courant du mois de mai. En hommage à notre camarade, la FGR-FP et le SNES-FSU, son syndicat d'origine ont offert une plaque tombale.

Des hommages écrits ont pu être recueillis, ils ont tous été remis à la famille, au cours d'une rencontre organisée au siège du SNES-FSU au mois de juillet 2020.

Nos excuses à tous ceux qui n'ont pas pu être conviés, compte-tenu des règles imposées par les conditions sanitaires.

A Jocelyne et ses enfants, nous renouvelons, nos très sincères condoléances.

Nous avons perdu, également, en 2022, une fidèle adhérente- Marie Josée CIRBA- qui participait activement à nos AG et à toutes nos manifestations. Nous gardons en mémoire son sourire et sa gentillesse.

Nous avons eu aussi à déplorer le décès de George Andrée Dorival qui nous a quittés le 11 juillet. Elle était depuis plus de 50 ans l'épouse de Claude Dorival qui a occupé pendant de nombreuses années différentes fonctions au sein de notre Commission exécutive.

Elle a apporté un soutien très efficace dans l'organisation de nos rencontres et manifestations. Modèle de serviabilité, généreuse, sympathique et dévouée, elle a toujours assumé, dans la discrétion, ses responsabilités tant familiales que professionnelles. C'est donc un profond sentiment de perte que nous laisse sa disparition. A Claude et à sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.

“La vie continue à la retraite, le Combat pour une vie décente aussi....” - Rejoignez-nous !

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

La FGR-FP est une association qui rassemble tous les fonctionnaires retraités d'Etat, des Collectivités territoriales ou des hôpitaux.

C'est un lieu de réflexion, de débats, d'analyse, de critique et de proposition. Pour agir et défendre ses adhérents, elle s'appuie sur ses motions revendicatives votées en Congrès. Elle fait connaître ses positions régulièrement par le biais des médias et par sa revue "Le Courrier du Retraité".

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS, LA FGR-FP A BESOIN DE VOUS ! ADHÉREZ - RÉADHÉREZ

Montant mensuel de la pension	Cotisation annuelle
Jusqu'à 1 100 €	19,40 €
De 1 101 à 1 270€	27,10 €
De 1 271 à 1 390 €	32,20 €
De 1 391 à 1 610 €	40,50 €
De 1 611 à 1 840 €	45,00 €
De 1 841 à 2 080 €	53,00 €
De 2 081 à 2 880 €	59,80 €
Au-delà de 2 880 €	70,10 €

Nous invitons les adhérents directs à régler au plus tôt leur cotisation 2023 en faisant parvenir un chèque à notre Trésorière, sans oublier de lui faire part d'un éventuel changement d'adresse.

Claudinette PETRO - Canton Suisse
97226 Le Morne-Vert

Les adhérents syndiqués n'ont pas à verser de cotisation, leur syndicat le fait pour eux.

Prénom / NOM : Année de Naissance :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Mail :

Administration d'origine :

Déclare vouloir adhérer à la FGR-FP

Signature

Accompagner votre bulletin d'un chèque à l'ordre de la FGR-FP et adresser-les à la trésorière :
Claudinette PETRO - Quartier Canton Suisse
97226 Le Morne-Vert

Ce bulletin est à utiliser uniquement par ceux qui ne continuent pas à adhérer à un syndicat ou à une association affiliée à la FGR-FP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 17 FÉVRIER 2023

Pouvoir



Nom et Prénom :

Ne pouvant participer à l'assemblée générale, donne pouvoir à :

Nom et Prénom :

de me représenter et prendre part aux votes de l'assemblée présentement convoquée.

Signature :